

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28665**

### Intitulé

Comptable

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Comptalia

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314p Organisation des services comptables et de gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de comptable est essentiel dans toute entreprise, quelle que soit sa taille. Le comptable a la responsabilité de gérer les comptes d'une entreprise et plus globalement sa santé financière.

En fonction de la nature et de la taille de l'entreprise (TPE, PME, grande entreprise ou cabinet d'expertise comptable, centre de gestion agréé), le comptable doit maîtriser différentes compétences de nature administrative et comptable, telles que les opérations de clôture et l'élaboration de la liasse fiscale.

Au sein d'une petite structure, le comptable a un profil plutôt généraliste rattaché directement au chef d'entreprise; il est en charge de l'établissement des livres comptables, du contrôle des opérations bancaires, et de l'élaboration de documents dédiés à l'administration fiscale et sociale.

Dans le cadre d'une grande entreprise, le comptable occupe généralement un poste spécialisé en tant que chargé de comptes clients, fournisseurs ou de la paie, ou bien encore auprès du contrôleur de gestion.

Le métier de comptable dans un cabinet d'expertise comptable est soit généraliste comme dans une petite entreprise (responsabilité d'un portefeuille d'entreprises), soit spécialisé comme dans une grande société, selon la clientèle du cabinet (comptabilité générale, social, fiscal..).

Sous la responsabilité de l'expert-comptable, il gère les dossiers et bilans annuels de ses clients. Les logiciels bureautiques et comptables, la documentation professionnelle, sont les principaux outils du comptable. Par ailleurs, il se doit d'avoir un bon relationnel pour échanger avec les autres services de la société et les contacts externes.

La certification atteste que le titulaire a la capacité de maîtriser les compétences des quatre blocs d'activités du référentiel :

1. Elaborer la comptabilité générale de l'entreprise
2. Calculer et analyser les coûts de revient
3. Administrer la fiscalité de l'entreprise et réaliser les démarches administratives à destination du personnel et des administrations publiques.
4. Informer et communiquer avec les services internes et les partenaires externes de l'entreprise.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'emploi s'exerce au sein de cabinets comptables, de PME, de grandes entreprises. La comptabilité est une activité multisectorielle.

Comptable,

Comptable général,

Comptable clients,

Comptable fournisseurs,

Collaborateur comptable et financier,

Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable,

Collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes,

Adjoint du responsable financier

Adjoint au contrôleur de gestion

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification permet de valider les compétences liées aux 4 activités suivantes :

1. Elaborer la comptabilité générale de l'entreprise;
2. Calculer et analyser les coûts de revient;
3. Administrer la fiscalité de l'entreprise et réaliser les démarches administratives à destination du personnel et des administrations publiques;
4. Informer et communiquer avec les services internes et les partenaires externes de l'entreprise.

Cette certification comporte 4 composantes :

- Situation professionnelle écrite avec un logiciel comptable,

- A partir d'énoncés de situations comptables d'entreprises, les candidats doivent résoudre des problèmes de comptabilité analytique et justifier leurs calculs.

- Exercices sur table destiné à évaluer les compétences administratives et fiscales des futurs comptables,

- Cet examen est découpé en deux parties :

La première partie consiste à manipuler un tableur et à éditer des règlements et des factures

Dans la deuxième partie, les futurs comptables rédigent une note d'information interne ou externe relative à des éléments comptables et financiers.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 6 membres avec voix délibératives dont : - 1 président extérieur à Comptalia - 3 professionnels - 2 représentants de Comptalia
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est composé de 6 membres avec voix délibératives dont : - 1 président extérieur à Comptalia - 3 professionnels - 2 représentants de Comptalia
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 6 membres avec voix délibératives dont : - 1 président extérieur à Comptalia - 3 professionnels - 2 représentants de Comptalia
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de 6 membres avec voix délibératives dont : - 1 président extérieur à Comptalia - 3 professionnels - 2 représentants de Comptalia
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé de 6 membres avec voix délibératives dont : - 1 président extérieur à Comptalia - 3 professionnels - 2 représentants de Comptalia
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	Le jury est composé de 6 membres avec voix délibératives dont : - 1 président extérieur à Comptalia - 3 professionnels - 2 représentants de Comptalia

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Comptable" avec effet au 02 janvier 2010, jusqu'au 19 juillet 2020.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

Site internet de Comptalia

**Lieu(x) de certification :**

Comptalia : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault ( 34) [Pérols]

Comptalia  
635 avenue Robert Malthus -  
34470 PEROLS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**